



ACADÉMIE DE MONTPELLIER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Inspection pédagogique du second degré

Inspection pédagogique du second degré

Montpellier, le 1^{er} septembre 2020

Affaire suivie par :

Thierry Duclerc
Doyen des IA-IPR
Tél : 04 67 91 45 79
Mél : thierry.duclerc@ac-montpellier.fr

Laurence Grandet
Doyen des IEN-ET-EG
Tél : 04 67 91 49 94
Mél : laurence.grandet@ac-montpellier.fr

Monsieur Thierry Duclerc
Doyen des IA-IPR
Madame Laurence Grandet
Doyenne des IEN-ET

à

Mesdames et Messieurs les Professeurs

Rectorat
31 rue de l'Université
CS 39004
34064 Montpellier
Cedex 2

S/c de
Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement
Madame et Messieurs les Directeurs académiques
des services de l'Éducation nationale

Objet : Lettre de rentrée des corps d'inspection du second degré

Chères et chers collègues,

Nous sommes très heureux de vous retrouver en cette nouvelle année scolaire. Nous souhaitons chaleureusement la bienvenue aux professeurs débutants ou expérimentés qui rejoignent l'académie de Montpellier. Nous tenons aussi à vous dire notre reconnaissance et celle de notre institution pour votre engagement au service de la continuité pédagogique depuis le printemps dernier.

Cette année scolaire débute dans le contexte très particulier de la crise sanitaire. Notre action pédagogique devra respecter le protocole sanitaire applicable dès cette rentrée.

- ➔ [Consultation du protocole sanitaire - Année scolaire 2020-2021](#)
- ➔ [Modalités pratiques de la rentrée 2020](#)

Ce protocole impose plusieurs contraintes, dont le port du masque pour tous, enseignants comme collégiens et lycéens, n'est pas la moindre.

La rentrée intervient après des mois durant lesquels les élèves n'ont plus connu des conditions d'apprentissage habituelles. Pour certains élèves la période qui vient de s'écouler a été celle d'un éloignement important, voire d'une rupture, avec le projet scolaire. Pour d'autres il n'a pas été possible à la fin de l'année scolaire précédente de mesurer la réalité des apprentissages réalisés dans le cadre de la continuité pédagogique.

Cette année scolaire sera donc fortement centrée sur des enjeux pédagogiques fondamentaux qui seront placés au cœur de nos pratiques dès la rentrée :

- Il s'agira prioritairement de **remobiliser tous les élèves sur le projet scolaire et de conforter le sens des apprentissages**. Notre travail consistera d'abord à accueillir, redonner confiance, construire des relations pédagogiques de qualité avec les classes, accompagner avec bienveillance les élèves les plus fragiles en personnalisant nos conseils.
- Il faudra **adapter nos enseignements** aux besoins et aux lacunes de tous les élèves et pour cela introduire plus de progressivité et de différenciation dans nos propositions pédagogiques. Les situations de mise en activité, de travail en autonomie, de travail sur l'oral, de travail collaboratif pourront être privilégiées pour réinstaller les élèves dans les apprentissages scolaires.
- Vous serez sollicités dans le cadre du déploiement de **plusieurs dispositifs d'aide et de soutien** pour lesquels des moyens importants seront mobilisés. Le dispositif [Devoirs faits](#) sera mis en place très tôt et de façon volontariste pour les collégiens. L'[accompagnement personnalisé](#) sera renforcé pour accompagner les élèves les plus en difficulté et revenir avec eux sur les connaissances et les compétences fondamentales.

- Une double préoccupation devra nous guider : **articuler le travail en classe avec le travail hors la classe**, expliciter très clairement les conditions et les objectifs du **travail personnel de l'élève**.

- Il sera nécessaire enfin, avant d'avancer trop rapidement dans les programmes, **d'identifier quelles connaissances et quelles compétences manquent à nos élèves** pour qu'ils poursuivent leurs apprentissages avec les meilleures chances de réussite. Les **moments d'évaluation et de diagnostic** prendront donc une place importante dans nos pratiques professionnelles durant les prochaines semaines. Différentes modalités d'observation des acquis des élèves pourront être mobilisées, en veillant à ce que soient **explicités les enjeux dans des activités qui fassent sens**. Pour approfondir le sujet, vous pouvez consulter [la circulaire de rentrée 2020](#).

- Sur toutes ces questions nous vous recommandons de **travailler de façon collaborative**, afin de donner la meilleure cohérence possible aux choix effectués et de proposer aux élèves un **discours explicite et partagé par tous**.

Une [page dédiée du site EDUSCOL](#) indique des priorités pour chacun des niveaux d'enseignement, de l'école au lycée, afin de conforter les apprentissages de l'année précédente et d'aborder les nouvelles notions en tout début d'année. Des outils de positionnement sont également mis à la disposition des enseignants afin de les accompagner dans l'observation des acquis des élèves.

Vous pourriez retrouver ces prochains mois des situations d'enseignement à distance diverses. L'expérience de l'année scolaire précédente, et le bilan qui en a été tiré par les équipes, doivent nous conduire à adopter des procédures d'accompagnement mieux adaptées et des organisations plus précisément définies. Des outils et des ressources ont progressivement été élaborés et sont disponibles en ligne :

- [Rentrée scolaire 2020 - Plan de continuité pédagogique](#)
- [Vademécum pour la continuité pédagogique à distance](#)
- [Le numérique éducatif](#)
- [Le plan académique de lutte contre le décrochage lié au confinement](#)

Nous sommes là devant les enjeux premiers de cette rentrée scolaire. Mais l'année scolaire 2020-2021 s'organise aussi autour d'objectifs importants à la suite des réformes engagées. Elle voit la mise en place finale de la réforme du lycée. Les [évaluations communes](#) qui remplacent les E3C doivent permettre une meilleure prise en compte des projets pédagogiques des équipes. La préparation au [Grand oral du baccalauréat 2021](#) mobilisera les professeurs de lycée sur la construction de compétences fondamentales. Les programmes de [cycle 3](#) et de [cycle 4](#) évoluent pour mieux prendre en compte les problématiques environnementales. [La transformation de la voie professionnelle](#) entre dans une phase décisive tandis que le développement de la co-intervention se poursuit sur de nouveaux niveaux, le chef d'œuvre débute cette année pour les classes de baccalauréat professionnel. De nouvelles classes de seconde autour de familles de métiers deviennent effectives et la personnalisation des parcours (CAP 1, 2 ou 3 ans) s'intensifie.

Chaque équipe disciplinaire d'inspecteurs reviendra dans sa lettre de rentrée spécifique, et au cours de cette année, sur ces évolutions, ces objectifs et ces enjeux.

Les inspecteurs de l'académie de Montpellier accompagneront les professeurs et les équipes à travers les rendez-vous de carrière (ceux programmés en 2019-2020 seront réalisés jusqu'au 20 novembre 2020), l'aide à la mise en œuvre des dispositifs de soutien et à l'exploitation des évaluations nationales, le soutien aux projets, les formations, et notamment les formations territorialisées dans le cadre du [Plan Académique de Formation](#). Ils seront à votre écoute pour répondre à vos questions et demandes de conseils et sauront vous encourager.

Chères et chers collègues, nous vous souhaitons une très bonne rentrée et nous vous remercions pour votre investissement essentiel au service de la réussite de tous les élèves.



Doyen des IA-IPR
Thierry Duclerc



Doyenne des IEN-ET
Laurence Grandet